



PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

01/01/2022 – 31/12/2022

Titre du projet :	Projet d'appui à l'Instance nationale pour la prévention de la torture (INPT) et à l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes (INLCTP)
Articulation avec les objectifs de développement durable (ODDs) :	
Effet et produits attendus du Plan Stratégique global du PNUD 2018-2021 :	<p>Contexte de développement 2 : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable</p> <p>Solution type no 2 : Mettre en place une gouvernance plus efficace, plus inclusive et plus responsable</p> <p>Output 2.2.3 Capacities, functions and financing of rule of law and national human rights institutions and systems strengthened to expand access to justice and combat discrimination, with a focus on women and other marginalised groups</p>
Effet UNSDCF et produit attendus du programme pays CPD 2021-2025 :	<p>Effet 2 UNSDCF :</p> <p>En 2025, des institutions redevables soutenues par un cadre législatif harmonisé et des populations engagées garantissent le renforcement de l'état de droit, la protection des droits humains et la cohésion et justice sociales, particulièrement pour les plus vulnérables, conformément aux conventions et normes internationales et en complémentarité et interdépendance avec les efforts et développement inclusif et durable.</p> <p>Produit 2.1 CPD :</p> <p>La mise en place et l'opérationnalisation des institutions démocratiques ainsi que l'application effective du cadre législatif sont consolidées conformément aux dispositions de la Constitution et aux normes et conventions internationales.</p>
Résultat correspondant Programme Pays HCDH	<p>▪ Résultat 1.1 Programme Pays HCDH :</p> <p>Le secteur judiciaire fonctionne dans le respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme et offre davantage des garanties de recours aux victimes et une responsabilité pour les violations des droits de l'homme.</p>
Axes et objectifs du Plan Quinquennal de Développement (PQD)	<p>▪ Axe (1) PQD</p> <p>L'objectif est d'accélérer la concrétisation de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption.</p>
Effets attendus du projet :	<ol style="list-style-type: none"> 1) L'instance nationale de prévention de la torture (INPT) et l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes (INLCTP) sont performantes dans la réalisation de leur missions et attributions respectives, conformément à leurs mandats spécifiques et aux standards internationaux. 2) Les populations, en particulier les populations directement concernées par les interventions des Instances, sollicitent leurs interventions et accèdent à leurs services respectifs. 3) L'Instance nationale pour la prévention de la torture (INPT) et l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes (INLCTP) produisent et partagent des connaissances en matière de prévention de la torture et de la lutte contre la traite des personnes.

Partenaires d'exécution :	<ul style="list-style-type: none"> • Instance nationale pour la prévention de la torture (INPT) • Instance nationale de lutte contre la traite des personnes (INLCTP)
Parties responsables :	<ul style="list-style-type: none"> • Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) • Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH)

Brève description

Le projet a continué durant l'année 2021 à apporter son appui aux deux instances en visant d'une part à progresser dans l'atteinte des résultats visés par le projet, et d'autre part à appuyer la résilience des deux instances face aux circonstances exceptionnelles engendrées par la crise sanitaire et les développements politiques en adaptant leurs interventions pour prendre en considération les nouvelles sollicitations spécifiques à la conjoncture et en adaptant leurs moyens de travail pour "contourner" les contraintes exceptionnelles.

Cet appui a permis notamment d'atteindre les réalisations suivantes :

- Les capacités d'adaptation, de réaction et de relève de l'INPT et de l'INLCTP face à des circonstances exceptionnelles sont mieux renforcées par l'élaboration, la validation et la mise en œuvre d'un plan de contingence pour chaque instance. Ces plans de contingence ont permis aux instances d'assurer la continuité de leurs services respectifs et de réagir avec agilité aux crises sanitaire et politique. Ainsi, dans le cadre de ce plan, et pour les appuyer à adapter leurs méthodes de travail aux contraintes de la crise, les deux instances ont été équipées en matériel de visioconférence et de formation à distance et de licences "Zoom" de réunions et webinaires.
- Les acteurs institutionnels intervenant dans l'application des lois sont mieux informés sur les missions des instances dans la lutte contre la traite des personnes et la prévention de la torture, et ce à travers l'organisation d'un atelier d'information et d'échange avec les acteurs étatiques du Gouvernorat de Médenine et d'une formation spécifique au profit des cadres et agents du CGPR travaillant avec les femmes et filles détenues.
- Le rôle de l'INPT dans l'information des personnes détenues de leurs droits et la protection de ceux-ci a été renforcé par l'appui à la diffusion du « Guide du prisonnier » à la prison de Harboub et à la production du « Manuel de droit pénitentiaire tunisien ». Fruits d'une collaboration innovante et originale entre l'INPT et l'administration pénitentiaire (la DGPR puis le CGPR), les deux ouvrages contribuent à renforcer la protection des droits des détenus : le premier en les informant de ces droits de manière simple et accessible, à travers la distribution du guide à chaque personne détenue et le deuxième en offrant aux professionnels des services pénitentiaires et aux praticiens du droit un outil de référence qui répertorie ces droits en détail et montre leurs alignements et/ou manquements en les comparant aux standards internationaux notamment les Règles Mandela et les Règles pénitentiaires européennes.
- Le rôle de l'INLCTP dans l'assistance aux victimes de traite des personnes a été renforcé par l'appui technique et financier à 5 associations partenaires de l'Instance pour la mise en œuvre de 5 projets visant la réinsertion socioéconomique des victimes de traite, ces projets ont été implémentés à Tunis, Fernana (gouvernorat de Jendouba), Gabès, Djerba et Ben Guerdane (au gouvernorat de Médenine).
- La coordination des instances et l'échange d'expérience avec leurs partenaires et homologues nationaux et internationaux ainsi ont été renforcés notamment à travers l'appui à l'organisation de plusieurs colloques, ateliers et conférences.

En 2022, dernière année de son implémentation, le projet ambitionne de consolider les réalisations acquises et considérer les leçons apprises des années précédentes pour capitaliser les acquis et développer son apport aux instances pour qu'elles puissent s'acquitter de leurs missions et fournir aux bénéficiaires de leurs interventions des services de meilleures qualités, conformes aux normes et standards requis, tout en donnant une attention particulière aux aspects stratégiques qui permettraient aux deux instances un meilleur positionnement ainsi que la consolidation du développement de leurs capacités respectives à répondre à leurs missions dans les années à venir. Cet appui s'articulera essentiellement autour des axes suivants :

- Un appui logistique pour l'aménagement du siège de l'INLCTP qui va (i) faciliter l'accès pour les bénéficiaires des services de l'Instance, préserver leur anonymat en mettant en place un circuit spécifique aux victimes, et (ii) prendre en considération les besoins spécifiques de certaines victimes, notamment les personnes avec handicap et les femmes parfois accompagnées d'enfants et de bébés.
- Un appui stratégique et programmatique qui permettra d'élaborer le plan stratégique et les plans d'action annuels de chaque instance pour la période 2023-2027. Cet appui vise pour chaque instance à : (i) recentrer la vision et les priorités eu égard aux missions, aux règles régissant ses activités et à son positionnement futur sur les plans national et international, (ii) renforcer ses capacités dans l'exercice efficace de ses missions ainsi que ses capacités

d'organisation, de développement et de modernisation, (iii) centrer davantage les activités de l'instance sur les bénéficiaires en renforçant ses capacités à faire parvenir ses services aux citoyens et en aidant ces derniers à mieux interagir avec elle (People-centred approach), (iv) développer et organiser les relations de l'instance avec ses partenaires et interlocuteurs et (v) aider l'instance à assurer une meilleure efficacité en mobilisant et organisant de façon optimale les ressources internes et externes afin de mieux renforcer ses capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques. Cet exercice adoptera une approche plus dynamique et participative incluant les membres de chaque instance, son personnel technique et administratif, ses partenaires et interlocuteurs. Cette approche construira sur l'évaluation de l'expérience de chaque instance dans les années précédentes en identifiant les lacunes à rectifier et les leçons apprises à valoriser. Elle prendra également comme inputs l'analyse des résultats des différentes activités préparatives (Ateliers, réunions, retraites...) ainsi que les documents pertinents produits (rapports, études, ...).

- Un appui pour développer la communication et la sensibilisation des instances pour qu'elles contribuent d'une manière utile et appropriée à l'information des populations concernées, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables, sur leurs droits et du rôle des instances dans la protection de ceux-ci. Cet appui va se baser notamment sur les résultats et conclusions de l'enquête nationale sur les connaissances et les perceptions de la population tunisienne relatives aux phénomènes de la torture et de la traite des personnes et aux rôles des Instances concernées (INPT et INLCTP) menée durant l'année 2021 et qui a montré principalement que la population tunisienne, dans une forte majorité, ne connaît pas ses droits par rapport à ces thématiques ni les instances, leurs missions et modalités de saisine. Ainsi, l'information de la population en général sur les droits et une communication ciblée et centrée sur les besoins et attentes des populations et groupes potentiellement et/ou effectivement concernés (par ces phénomènes), une fois convenablement conçues et menées conformément aux normes requises, devraient permettre d'être mieux prémunis contre les risques de la torture et de la traite des personnes.
- L'appui à la poursuite de la diffusion et de la présentation des contenus du « Guide du prisonnier » auprès de la population carcérale et du « Manuel de droit pénitentiaire » auprès des professionnels et des praticiens du droit, dans l'objectif de contribuer à la protection des droits des personnes incarcérées en permettant à celles-ci d'abord de mieux connaître leurs droits et de renforcer leurs capacités de pouvoir les réclamer et ensuite aux professionnels de mieux connaître les règles qui s'appliquent en la matière et de les apprécier par rapport aux exigences des normes et standards internationaux.
- Un appui à l'INLCTP pour capitaliser les leçons apprises de la mise en œuvre des projets associatifs visant la réinsertion socioéconomique des victimes de la traite dans la phase post COVID-19 à travers l'organisation d'un atelier avec les associations concernées. Cette activité vise à informer de futurs soutiens par l'instance dans ce domaine et notamment l'orientation des victimes vers les OSC et la coordination avec celles-ci dans leur prise en charge notamment dans le cadre du "Mécanisme national d'orientation" (voir : www.mno.tn) récemment lancé par l'INLCTP.
- L'appui pour renforcer le réseau de partenariat national et international des instances pour qu'elles puissent développer/diversifier leurs méthodes et outils de travail et ainsi améliorer leurs services aux bénéficiaires de leurs mandats respectifs à travers l'échange d'expérience avec leurs partenaires et homologues par l'organisation de diverses conférences et ateliers dont notamment le Colloque international de l'INPT.

Période couverte par le projet : 10/12/2019 – 31/12/2022:

N° Award : 00123581

N° Projet : 00118799 / 00118798 / 00123484

Durée : 36 mois

Budget total estimé : 544,666.00 USD

Dont :

- *Ressources allouées : 846,314.08 USD*

Dont 674,111.08 USD (ODD16+)

Et 164,017.00 USD (Pays Bas)

Et 8,186.00 USD (TRAC)

Ressources à mobiliser : (301,648.08) USD

Budget total 2022 : 347 764.00 USD

Approuvé par : Eugena Song
Représentante Résidente Adjointe

DocuSigned by:

Eugena Song

E581CA995EB5406...

16-Mar-2022

DS
CG

16-Mar-2022

DS
Jake

16-Mar-2022

DS
JM

16-mars-2022

Résultats attendus en 2022	Indicateurs	Données de référence 2019	Cibles 2021
	<p>PS 2018-2021</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Indicateur 1.6.2.2 Country has frameworks in place to prevent and respond to SGBV: 1.6.2.2.A-Multi-sectoral policy and legislation 1.6.2.2.B-Multi-sectoral services including justice and security 1.6.2.2.C-Platforms for raising awareness and social mobilization ▪ Indicateur 2.2.3.1 Country has strengthened institutions and systems supporting fulfilment of nationally and internationally ratified human rights obligations 2.2.3.1.A-Population eligible for justice 2.2.3.1.B-Human rights ▪ Indicateur 2.2.3.2 Number of population who have access to justice, disaggregated by sex and marginalised groups 2.2.3.2.A.1-Population eligible for justice 2.2.3.2.A.2-Population accessing justice 2.2.3.2.A.3-Proportion of population accessing justice 2.2.3.2.B.1-Female eligible for justice 2.2.3.2.B.2-Female accessing justice 2.2.3.2.C.1-Male eligible for justice 2.2.3.2.C.2-Male accessing justice 2.2.3.2.C.3-Proportion of male accessing justice 2.2.3.2.D.1-Marginalised people eligible for justice (<i>Specify type of marginalisation in "CO Comments" box</i>) 2.2.3.2.D.2-Marginalised people accessing justice 2.2.3.2.D.3-Proportion of marginalised people accessing justice 	<p>PS 2018-2021</p> <p>1.6.2.2.A Yes</p> <p>1.6.2.2.B No</p> <p>1.6.2.2.C No</p> <p>2.2.3.1 A – Yes</p> <p>2.2.3.1 B - Yes</p> <p>2.2.3.2.A.1-Population eligible for justice (479,21)</p> <p>2.2.3.2.A.2-Population accessing justice (1091)</p> <p>2.2.3.2.A.3-Proportion of population accessing justice N/A</p> <p>2.2.3.2.B.1-Female eligible for justice 245,272</p> <p>2.2.3.2.B.2-Female accessing justice - 895</p> <p>2.2.3.2.C.1-Male eligible for justice – 234,248</p> <p>2.2.3.2.C.2-Male accessing justice -196</p> <p>2.2.3.2.C.3-Proportion of male accessing justice N/D</p> <p>2.2.3.2.D.1-Marginalised people eligible for justice (<i>Marginalisation à définir</i>)</p> <p>2.2.3.2.D.2-Marginalised people accessing justice</p> <p>2.2.3.2.D.3-Proportion of marginalised people accessing justice</p>	<p>PS 2018-2021</p> <p>1.6.2.2.A Yes</p> <p>1.6.2.2.B Yes</p> <p>1.6.2.2.C Yes</p> <p>2.2.3.1 A – Yes</p> <p>2.2.3.1 B - Yes</p> <p>2.2.3.2.A.1-Population eligible for justice - 479,21</p> <p>2.2.3.2.A.2-Population accessing justice - 2000</p> <p>2.2.3.2.A.3-Proportion of population accessing justice</p> <p>2.2.3.2.B.1-Female eligible for justice 245,272</p> <p>2.2.3.2.B.2-Female accessing justice - 800</p> <p>2.2.3.2.C.1-Male eligible for justice – 234,248</p> <p>2.2.3.2.C.2-Male accessing justice - 1200</p> <p>2.2.3.2.C.3-Proportion of male accessing justice N/D</p> <p>2.2.3.2.D.1-Marginalised people eligible for justice (<i>marginalization à définir</i>)</p> <p>2.2.3.2.D.2-Marginalised people accessing justice</p> <p>2.2.3.2.D.3-Proportion of marginalised people accessing justice</p>

Résultats attendus en 2022	Indicateurs	Données de référence 2019	Cibles 2021
<p>Projet Produit 1.1 : Les capacités logistiques et en communication des Instances sont renforcées</p> <p>Produit 1.2 : Les capacités des Instances en planification et programmation stratégiques et opérationnelles sont améliorées</p> <p>Produit 1.3 : Les capacités d'intervention des Instances et des acteurs auprès des populations concernées sont renforcées</p> <p>Produit 2.1 : Les populations, en particulier celles directement concernées par les interventions des Instances, y compris les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, sont mieux informées et sensibilisées sur les rôles respectifs des Instances, leurs prérogatives et modalités de saisine et d'intervention.</p> <p>Produit 2.2 : Les populations, en particulier celles directement concernées par les interventions des Instances, y compris les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, sont mieux informées et sensibilisées sur leurs droits et les risques liés à la torture et à la traite des personnes</p> <p>Produit 2.3 Les media, les organisations syndicales et professionnelles, le secteur privé, et les OSC, en</p>	<p>CPD 2015-2020 CPD Outcome 1: Civil, political and administrative institutions are fully operational with respect to observance of universal principles of human rights, democracy and gender equity. Indicator 1.1 Nombre de textes relatifs aux instances nationales soutenues intégrant les normes internationales et les bonnes pratiques Indicator 1.2 Nombre de rapports annuels élaborés par les instances démocratiques et les organes de régulation Indicator 1.3 Existence d'une stratégie nationale de réforme du système judiciaire (0 - Not exist 1- Partially developed 2 - Strategy developed 3 - Both strategy and action plan developed)</p>	<p>CPD 2015-2020</p> <p>1.1 - 9</p> <p>1.2 - 7</p> <p>1.3 - 1</p>	<p>CPD 2015-2020</p> <p>1.1. 7 (atteint)</p> <p>1.2 35</p> <p>1.3 - 3</p>
	<p>Projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ind 1.1.1. Locaux à aménager et capacités logistiques à renforcer - Ind 1.1.2. Stratégie de communication inclusive pour chaque Instance - Ind 1.2.1. Taux d'accroissement des connaissances des membres et staff des Instances en planification opérationnelle et stratégique : HRBA/RBM, Genre et LNOB (cible = 60%) - Ind 1.2.2. Nombre de Plans stratégique inclusifs approuvés (cible=1) - Ind 1.2.3. Nombre de Plan d'actions inclusifs annuel (cible=4) - Ind 1.3.1. Nombre de membres et staff de l'INPT formés sur les techniques de visite des lieux privatifs de liberté autre que les prisons et intégrant l'inclusion (cible=100%) - Ind 1.3.2 Nombre d'actions de renforcement des capacités des acteurs partenaires de l'INPT à Médenine (cible=3) - Ind 1.3.3. Taux de montée en compétence dans les thématiques de renforcement de capacité des personnes formées (cible=60% d'accroissement des compétences) - Ind 2.1.1. Disponibilité des sites web - Ind 2.1.2. Nombre de passages télé et radio des spots vidéo et audio inclusifs (cible=80) 	<p>Projet Rapport d'un architecte précisant les besoins en aménagement Analyse des besoins en communication (Janvier 2019) Stratégie de communication de l'INPT réalisée en 2016</p> <p>Formation et accompagnement des membres de l'INPT en 2016 en planification stratégique</p> <p>Premier Plan Stratégique 2017-2021 de l'INPT Plan stratégique national de lutte contre la traite des personnes (2018-2023)</p> <p>Un cycle de formation sur les techniques de visite des prisons (Conseil d'Europe)</p>	<p>Cible 2022 : 1.1.1 Locaux aménagés et capacités logistiques améliorées</p> <p>1.1.2 - Ind 1.1.2. Stratégie de communication inclusive pour chaque Instance</p> <p>1.2.2: Au moins 1 Nouveau Plan stratégique 1.2.3 - 1 Plan d'actions par Instance</p> <p>2.1.1 : oui 2.1.2: Au moins 10 passages télé et 10 radio des spots vidéo et audio inclusifs 2.1.3 : Au moins 100,000 de visualisation sur les réseaux sociaux et site web</p> <p>2.2.1: Au moins 20 % de la population qui considère la torture une atteinte aux droits humains 2.2.2 : Au moins 20 % de la population qui considère les traitements cruels, inhumains ou dégradants comme étant des atteintes aux droits humains</p>

Résultats attendus en 2022	Indicateurs	Données de référence 2019	Cibles 2021
<p>particulier celles œuvrant pour la protection des droits humains et l'assistance aux populations vulnérables et exposées aux risques liés à la torture et à la traite des personnes, sont informées et sensibilisées sur les mécanismes d'intervention des instances concernées et sont mieux outillées pour apporter des réponses appropriées</p> <p>Produit 3.1 : Des recherches en lien avec la prévention de la torture et la lutte contre la traite des personnes sont réalisées et diffusées</p> <p>Produit 3.2 : La coopération internationale avec d'autres Instances homologues est renforcée</p>	<p>- Ind 2.1.3. Nombre de visualisations sur les réseaux sociaux et site web des spots vidéo (cible=1,000,000)</p> <p>- Ind 2.2.1. % de la population considérant la torture une atteinte aux droits humains (cible=20%)</p> <p>- Ind 2.2.2. % de la population qui considère les traitements cruels, inhumains ou dégradants comme étant des atteintes aux droits humains (cible=20%)</p> <p>Ind 2.3.1. % des acteurs non étatiques éligibles à un partenariat avec les Instances qui sont informés et sensibilisés sur les mécanismes d'intervention des Instances. (cible=100%)</p> <p>Ind 2.3.2. % des acteurs non étatiques sélectionnés qui sont outillées pour apporter des réponses appropriées. (cible=100%)</p> <p>Ind 3.1.1 - Nombre de publications, prenant en compte l'inclusion, avant la fin du projet (cible=10)</p> <p>Ind 3.2.1. Nombre de conférences organisées par l'INLCTP (cible=2)</p> <p>Ind 3.2.2. Nombre de colloques organisés par l'INPT (cible=3)</p> <p>Ind 3.2.3. Nombre de visites d'étude réalisées (cible=3)</p> <p>Ind 3.2.4. Nombre des bonnes pratiques et leçons apprises identifiées en vue de reproduction (cible=5)</p>	<p>Campagne affichage urbain en 2017 Spot vidéo en 2018 Campagne de sensibilisation au grand public réalisée par TU-MED en 2017 (250.000 personnes) Enquête de perception torture 2017</p> <p>11.1 % des tunisiennes et tunisiens considèrent la torture une atteinte aux droits humains 11.4 % les traitements cruels, inhumains ou dégradants comme étant des atteintes aux droits de l'homme</p> <p>N/A</p> <p>Rapport annuel 2016-2017 (Ar) INPT Rapport annuel 2018 (Ar) INLCTP</p> <p>2 conférences le 23.01.2019 et le 30.07.2019 (INLCTP)</p> <p>3 colloques internationaux 2016, 2017, 2018 (INPT)</p> <p>1 visite d'étude en Allemagne 2016 (INPT)</p>	<p>2.3.1: 100% des acteurs éligibles à un partenariat avec les Instances sont informés et sensibilisés sur les mécanismes d'intervention des Instances.</p> <p>2.3.2 : 100% des acteurs sélectionnés sont outillées pour apporter des réponses appropriées.</p> <p>3.1.1 : Au moins 10 publications, prenant en compte l'inclusion, avant la fin du projet</p> <p>3.2.1: 2 conférences en 2020 et 2021 (INLCTP)</p> <p>3.2.2: 3 colloques internationaux 2019, 2020, 2021 (INPT)</p> <p>3.2.3 : Au moins 3 visites d'étude avant la fin du projet</p> <p>3.2.4: Au moins 5 bonnes pratiques et leçons apprises identifiées en vue de reproduction</p>

Produits attendus & Indicateurs	Activités planifiées	T1	T2	T3	T4	Responsabilité	Instance	Description budgétaire	Montant	Fond ODD16	Autres Fonds	COVID-19	
Produit 1.1 : Les capacités logistiques et en communication des Instances sont renforcées Base line : - Rapport d'un architecte précisant les besoins en aménagement - Analyse des besoins en communication (Janvier 2019) - Stratégie de communication de l'INPT réalisée en 2016 Indicateurs : - Ind 1.1.1. Locaux à aménager et capacités logistiques à renforcer - Ind 1.1.2. Stratégie de communication inclusive pour chaque Instance Cibles fin 2022 : - Locaux aménagés et capacités logistiques améliorées - Site web interactif et accessible est opérationnel - Stratégies de communication inclusive des Instances pour la période 2022-2024 sont élaborées et/ou mises à jour	1.1.1 Appui logistique, aménagement des locaux : Aménagement pour les personnes à mobilités réduites ; Préservation de l'anonymat des victimes ; et du bureau mobile de l'INPT	■	■			PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Consultant (Nat)	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Software licenses	5 000	5 000	0	0	
						PNUD/HCDH		IT equipment	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Civil Works	35 000	0	35 000	0	
	1.1.2 Appui à l'élaboration d'un Système de Gestion des Données et Documents pour l'INLCTP et à la mise à jour de celui de l'INPT	■	■			PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Workshop (Nat)	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Consultant (Nat)/Service delivery	0	0	0	0	
	1.1.3 Appui à l'élaboration et/ou la mise à jour des stratégies de communication des Instances	■	■			PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Consultant (Nat)/Service delivery	5 000	5 000	0	0	
						PNUD/HCDH		Workshop (Nat)	1 500	1 500	0	0	
						PNUD/HCDH		Printing/publishing and design	0	0	0	0	
	1.1.4 Appui à la coordination inter-instances et avec le Gouvernement et le Parlement	■	■			PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Consultant (Nat)	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Workshop (Nat)	0	0	0	0	
	1.1.5 Plaidoyer auprès de la commission parlementaire compétente concernant le processus de renouvellement des membres de l'INPT	■	■			PNUD/HCDH	INPT	Staff	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Workshop/Training (Nat)	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Printing/publishing and design:	0	0	0	0	
	Appui technique									13 086	13 086	0	0
	Appui UNV Specialist communication									9 000	9 000	0	0
DES									1 750	0	1 750	0	
Sous-Total Produit 1.1									70 336	33 586	36 750	0	
Produit 1.2 : Les capacités des Instances en planification et programmation stratégiques et opérationnelles sont améliorées Baseline : - Formation et accompagnement des membres de l'INPT en 2016 en planification stratégique - Premier Plan Stratégique 2017-2021 de l'INPT - Plan stratégique national de lutte contre la traite des personnes (2018-2023) Indicateurs : - Ind 1.2.1. Taux d'accroissement des connaissances des membres et staff des Instances en planification opérationnelle et stratégique : HRBA/RBM, Genre et LNOB (cible = 60%) - Ind 1.2.2. Nombre de Plans stratégique inclusifs approuvés	1.2.1 Formation en planification opérationnelle et stratégique : HRBA/RBM	■	■			PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Workshop/Training (Nat)	0	0	0	0	
	1.2.2 Formation en Genre	■	■			PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Workshop/Training (Nat)	0	0	0	0	
	1.2.3 Formation en prise en compte du principe LNOB	■	■			PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Workshop/Training (Nat)	0	0	0	0	
	1.2.4 Accompagnement dans l'élaboration des Plans stratégiques et d'actions	■	■	■		PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Consultant (Nat)	12 000	12 000	0	0	
						PNUD/HCDH		Workshop/Training (Nat)	30 000	30 000	0	0	
PNUD/HCDH						Printing/publishing and design		5 000	5 000	0	0		

(cible=1) - Ind 1.2.3. Nombre de Plan d'actions inclusifs annuel (cible=4) Cibles pour 2022 : - 100% des staffs formés – 60% d'accroissement des connaissances en planification stratégique et opérationnelle : HRBA/RBM, Genre et LNOB - Au moins 1 nouveau plan stratégique	1.2.5 Appui à l'élaboration de la stratégie de protection (ateliers thématiques, coopération avec la police de frontière, Instances, etc...)					PNUD/HCDH	INPT	Consultant (Nat)	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Workshop/Training (Nat)	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Publication	0	0	0	0	
		1.2.6 Appuyer la mise en œuvre de la stratégie au niveau d'un lieu de privation de liberté pilote pour chaque type de population vulnérable (simulations, visites pilotes, guides pratiques...)					PNUD/HCDH	INPT	Consultant (Nat)	0	0	0	0
						PNUD/HCDH	Airfares and DSA		0	0	0	0	
						PNUD/HCDH	Publication		0	0	0	0	
	Appui technique									15 584	15 584	0	0
DES									0	0	0	0	
Sous-Total Produit 1.2									62 584	62 584	0	0	
Produit 1.3 : Les capacités d'intervention des Instances et des acteurs auprès des populations concernées sont renforcées Baseline : - Un cycle de formation sur les techniques de visite des prisons (Conseil d'Europe) Indicateurs : - Ind 1.3.1. Nombre de membres et staff de l'INPT formés sur les techniques de visite des lieux privés de liberté autre que les prisons et intégrant l'inclusion (cible=100%) - Ind 1.3.2 Nombre d'actions de renforcement des capacités des acteurs partenaires de l'INPT à Médenine (cible=3) - Ind 1.3.3. Taux de montée en compétence dans les thématiques de renforcement de capacité des personnes formées (cible=60% d'accroissement des compétences) Cibles pour 2022 : - La totalité des membres et staff concernés de l'INPT est formée sur les techniques de visite des lieux privés de liberté outre que les prisons et intégrant l'inclusion - 3 actions de renforcement des capacités des acteurs partenaires de l'INPT à Médenine avant la fin du projet - 60% d'accroissement des compétences des personnes formées	1.3.1 Organiser des formations sur les techniques des visites préventives dans les lieux privés de liberté autres que les prisons pour les membres de l'INPT, notamment les nouveaux					PNUD/HCDH	INPT	Staff	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Airfares & DSA	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Workshop/Training (Nat)	0	0	0	0	
		1.3.2 Accompagner les membres et staff de l'INPT dans des visites pilotes dans le Gouvernorat de Médenine (visites des lieux de privation de liberté de la "chaîne pénale" à Médenine)					PNUD/HCDH	INPT	Staff	0	0	0	0
						PNUD/HCDH	Airfares & DSA		10 000	10 000	0	0	
						PNUD/HCDH	Service delivery		0	0	0	0	
		1.3.3 Appui aux membres de l'INLCTP et INPT pour la formation des acteurs intervenants dans l'application des lois sur la lutte contre la traite et la prévention de la torture					PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	0	0	0	0
						PNUD/HCDH	airfares & DSA		0	0	0	0	
						PNUD/HCDH	Consultant (Nat)		0	0	0	0	
						PNUD/HCDH	Workshop/Training (Nat)		0	0	0	0	
	Appui technique									3 426	3 426	0	0
	DES									0	0	0	0
	Sous-Total Produit 1.3									13 426	13 426	0	0
Sous-Total Effet 1									146 346	109 596	36 750	0	
Produit 2.1 : Les populations, en particulier celles directement concernées par les interventions des Instances, y compris les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, sont mieux informées et sensibilisées sur les rôles respectifs des Instances, leurs prérogatives et modalités de saisine et d'intervention Base line :	2.1.1 Appui à la production et diffusion d'outils de sensibilisation et de communication adressés au grand public (Dépliants, timbre spots vidéo et radio, ...) : Journée Nelson Mandela (INPT) + Campagne Coeur bleu (INLCTP)					PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Grants / Consultant (Nat)	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Printing/publishing and design	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Communication/advocacy services	0	0	0	0	
	2.1.2 Création du site Web & charte graphique de l'INLCTP et adaptation des						PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	0	0	0	0
						PNUD/HCDH	Software development		0	0	0	0	

<p>- Campagne affichage urbain en 2017</p> <p>- Spot vidéo en 2018</p> <p>- Campagne de sensibilisation au grand public réalisée par TU-MED en 2017 (250.000 personnes)</p> <p>- Enquête de perception torture 2017</p> <p>Indicateurs :</p> <p>- Ind 2.1.1. Disponibilité des sites web</p> <p>- Ind 2.1.2. Nombre de passages télé et radio des spots vidéo et audio inclusifs (cible=80)</p> <p>- Ind 2.1.3. Nombre de visualisations sur les réseaux sociaux et site web des spots vidéo (cible=1,000,000)</p> <p>Cibles pour 2022 :</p> <p>- Au moins 10 passages télé et 10 radios des spots vidéo et audio inclusifs</p> <p>- Au moins 100,000 de visualisations sur les réseaux sociaux et sites web</p>	sites Web des Instances pour la récolte des signalements					PNUD/HCDH		Communication	0	0	0	0	
	2.1.3 Réalisation d'enquêtes de perception auprès de la population sur le niveau de connaissance des Instances: présentation des résultats						PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Consultancy Services - Firms	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Workshop (Nat)	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Printing/publishing and design	5 000	5 000	0	0
							PNUD/HCDH		Communication (Staff)	0	0	0	0
Appui technique									4 995	4 995	0	0	
DES									0	0	0	0	
Sous-Total Produit 2.1									9 995	9 995	0	0	
<p>Produit 2.2 : Les populations, en particulier celles directement concernées par les interventions des Instances, y compris les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, sont mieux informées et sensibilisées sur leurs droits et les risques liés à la torture et à la traite des personnes</p> <p>Base line : (Enquête Torture, 2017)- 11.1 % des Tunisiennes et tunisiens considèrent la torture une atteinte aux droits humains - 11.4 % les traitements cruels, inhumains ou dégradants comme étant des atteintes aux droits de l'homme</p> <p>Indicateurs :- Ind 2.2.1. % de la population considérant la torture une atteinte aux droits humains (cible=20%)- Ind 2.2.2. % de la population qui considère les traitements cruels, inhumains ou dégradants comme étant des atteintes aux droits humains (cible=20%)</p> <p>Cibles pour 2022 :- Au moins 20 % de la population qui considère la torture une atteinte aux droits humains- Au moins 20 % de la population qui considère les traitements cruels, inhumains ou dégradants comme étant des atteintes aux droits humains</p>	2.2.1 Campagnes d'information et de sensibilisation du grand public, y compris des activités socio-culturelles					PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Consultant (Nat)	2 500	2 500	0	0	
								PNUD/HCDH	Printing/publishing and design	10 000	10 000	0	0
								PNUD/HCDH	Communication / advocacy services	35 000	35 000	0	0
								PNUD/HCDH	Travel & DSA	7 817	7 817	0	0
	2.2.2 Organiser des écoles d'été et des camps ouverts sur la prévention de la torture et la lutte contre la traite						PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Consultant (Nat)	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Consultant (Int)	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Travel & DSA	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Software development of the online platform	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Workshop	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Printing/publishing and design	0	0	0	0
	Appui technique									17 012	17 012	0	0
	DES									0	0	0	0
	Sous-Total Produit 2.2									62 329	62 329	0	0
<p>Produit 2.3 : Les media, les organisations syndicales et professionnelles, le secteur privé, et les OSC, en particulier celles œuvrant pour la protection des droits humains et l'assistance aux populations vulnérables et exposées aux risques liés à la torture et à la traite des personnes, sont informées et sensibilisées sur les mécanismes d'intervention des instances concernées et sont mieux outillées pour apporter des réponses appropriées</p>	2.3.1 Sensibiliser les organisations professionnelles et syndicales, ainsi que le secteur privé sur le mandat des deux Instances					PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	0	0	0	0	
								PNUD/HCDH	Service delivery	0	0	0	0
								PNUD/HCDH	Travel & DSA	0	0	0	0
								PNUD/HCDH	Wokshop / Training (Nat)	0	0	0	0
	2.3.2 Renforcement des capacités et appui des OSC, œuvrant dans la prévention de la traite et de la torture et la protection des victimes, dans la mise en œuvre de leurs activités						PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Workshop / training (Nat)	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Travel & DSA	1 000	1 000	0	0

<p>Base line : N/A</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ind 2.3.1. % des acteurs non étatiques éligibles à un partenariat avec les Instances qui sont informés et sensibilisés sur les mécanismes d'intervention des Instances. (Cible=100%) - Ind 2.3.2. % des acteurs non étatiques sélectionnés qui sont outillées pour apporter des réponses appropriées. (Cible=100%) <p>Cibles 2022:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100% des acteurs éligibles à un partenariat avec les Instances sont informés et sensibilisés sur les mécanismes d'intervention des Instances. - 100% des acteurs sélectionnés sont outillées pour apporter des réponses appropriées. 						PNUD/HCDH		Grants (CSO)	17 000	0	0	17 000	
	2.3.3 Soutien aux activités de sensibilisation des clubs de droits humains et de droit humanitaire en milieu académique						PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Service delivery	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Workshop / training (Nat)	0	0	0	0
	2.3.4 Sensibiliser les media sur les mandats des deux Instances						PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Service delivery	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Workshop/Training (Nat)	0	0	0	0
	Appui technique									4 283	4 283	0	0
DES									0	0	0	0	
Sous-Total Produit 2.3									22 283	5 283	0	17 000	
Sous-Total Effet 2									94 607	77 607	0	17 000	
<p>Produit 3.1 : Des recherches en lien avec la prévention de la torture et la lutte contre la traite des personnes sont réalisées et diffusées</p> <p>Base line :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2016-2017 (Ar) INPT - Rapport annuel 2018 (Ar) INLCTP <p>Indicateurs :</p> <p>Ind 3.1.1 - Nombre de publications, prenant en compte l'inclusion, avant la fin du projet (cible=10)</p> <p>Cible :</p> <p>Au moins 10 publications, prenant en compte l'inclusion, avant la fin du projet</p> <p>Une publication en 2022 (INLCTP)</p>	3.1.1 Réalisation et publication des recherches, études, enquêtes et rapports					PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Traduction	0	0	0	0	
								PNUD/HCDH	Consultant / RPA	0	0	0	0
								PNUD/HCDH	Workshop	0	0	0	0
								PNUD/HCDH	Printing/publishing and design	0	0	0	0
	3.1.2 Documentation & Capitalisation des expériences : Ateliers de présentation du Manuel de droit pénitentiaire aux professionnels : 5 ateliers régionaux ou 4 ateliers par profession (Magistrats, avocats, académiciens, CGPR)						PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Traduction	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Service delivery	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Workshop / Training (Nat)	5 000	5 000	0	0
	3.1.3 Renforcer la collaboration entre les deux Instances et les différentes structures de recherche universitaire (atelier sur la santé dans les milieux de privation de liberté / médecine carcérale)						PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Workshop / Training (Nat)	0	0	0	0
									Grant	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Printing/publishing and design	0	0	0	0
	3.1.4 Faciliter la coordination avec le Mécanisme National de Reporting						PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Travel & DSA	0	0	0	0
							PNUD/HCDH		Workshop/Training (Nat)	0	0	0	0
	Appui technique									3 426	3 426	0	0
DES									0	0	0	0	
Sous-Total Produit 3.1									8 426	8 426	0	0	
						PNUD/HCDH		Staff	0	0	0	0	

Produit 3.2 : La coopération internationale avec d'autres Instances homologues est renforcée Base line : 2 conférences le 23.01.2019 et le 30.07.2019 (INLCTP) 3 colloques internationaux 2016, 2017, 2018 (INPT) 1 visite d'étude en Allemagne 2016 (INPT) Indicateurs : Ind 3.2.1. Nombre de conférences organisées par l'INLCTP (cible=2) Ind 3.2.2. Nombre de colloques organisés par l'INPT (cible=3) IréInd 3.2.4. Nombre des bonnes pratiques et leçons apprises identifiées en vue de reproduction (cible=5) Cibles : 3 conférences en 2020 et 2021 et 2022 (INLCTP) 4 colloques internationaux 2019, 2020, 2021 et 2022 (INPT) Au moins 3 visites d'étude avant la fin du projet Au moins 5 bonnes pratiques et leçons apprises identifiées en vue de reproduction	3.2.1 Organisation de conférences nationales, internationales et/ou régionales					PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Travel & DSA	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		Workshop (Nat)	10 000	10 000	0	0	
	3.2.2 Organisation de visites d'études					PNUD/HCDH	INPT / INLCTP	Staff	0	0	0	0	
						PNUD/HCDH		International airfares and DSA	0	0	0	0	
	Appui technique									3 426	3 426	0	0
	DES									0	0	0	0
	Sous-Total Produit 3.2									13 426	13 426	0	0
	Sous-Total Effet 3									21 852	21 852	0	0
	Total Effets 1+2+3									262 805	209 055	36 750	17 000

Sous-Total Frais de gestion (Ressources humaines, frais de bureau, évaluation)	59 199	59 199	0	0
Sous-Total Ressources humaines	34 249	34 249	0	0
Sous-Total frais de fonctionnement du bureau	24 950	24 950	0	0
Location des bureaux	12 800	12 800	0	0
Formation du staff	2 800	2 800	0	0
Carburant et entretiens véhicules	1 500	1 500	0	0
Télécommunication et internet ..etc	7 500	7 500	0	0
Eau minérale et frais divers	150	150	0	0
Frais de visibilité du projet (sponsoration sociale media ...)	200	200	0	0
Total Partiel	322 004	268 254	36 750	17 000
GMS 8%	25 760	21 460	2 940	1 360
Total Plan de Travail Annuel 2022	347 764	289 714	39 690	18 360